

# CHALLENGE ENTREPRISES

Samedi 7 et Dimanche 8 Octobre 2023  
5ème édition

**foulées**  
*de l'Yonne* **roses**

## PRÉSENTATION



### Note explicative - Inscription au challenge

Cette note explicative a pour but de vous guider concernant vos inscriptions au Challenge Entreprises des Foulées Roses de l'Yonne .

Pour toute demande de renseignements :

@ : fouleesrosesdelyonne@centrefrance.com

## TARIFICATION



### Tarification 2023

Le prix est de 10€ par personne, dont 7€ sont reversés à l'association l'Yonne en rose au profit de la recherche contre le cancer du sein.

+ 1€ de frais de gestion

## CONDITIONS DE PARTICIPATION



Chaque entreprise doit **désigner un(e) responsable des inscriptions**, qui sera le référent pour récupérer l'ensemble des dossards et des t-shirts de l'équipe dans le cas d'un retrait groupé. **Le Challenge entreprises est ouvert aux entreprises, associations et collectivités territoriales.**

**Un minimum de 10 inscriptions est requis pour pouvoir participer au Challenge Entreprises**

**Pour plus d'informations, consultez notre site et nos réseaux :**



<https://www.fouleesrosesdelyonne.fr/>



Foulées Roses de l'Yonne



Fouleesrosesdelyonne

[HTTPS://WWW.FOULEESROSESDELYONNE.FR/](https://www.fouleesrosesdelyonne.fr/)

## ÉQUIPES ET CLASSEMENT

Le classement se fera au nombre de participants.



Toutes les personnes inscrites pour leur entreprise seront prises en compte dans un classement au nombre.

Ainsi, l'entreprise ayant inscrit le plus grand nombre de participants terminera première. Le deuxième plus grand nombre de participants récompensera la deuxième entreprise et il en sera de même pour la troisième. Seules les 3 meilleures équipes seront récompensées.

## DEMANDE D'INSCRIPTION

### 1. Connexion au site internet

<https://www.fouleesrosesdelyonne.fr/>

- ▶ Onglet "EPREUVES"
- ▶ puis sélectionnez "Challenge entreprises"

Remplissez le formulaire de demande de création de groupe

Cliquez sur "VALIDER"

## LES OPTIONS

### Choix du mode de paiement :

- Facture globale entreprise = l'entreprise effectue le paiement pour l'ensemble des inscriptions
- Paiement individuel du salarié = chaque participant effectuera son paiement individuellement sur la plateforme d'inscription en ligne (pas de facture possible dans ce cas)

### Retrait des dossards :

- Individuel = chaque membre du groupe retire son dossard et son tee-shirt individuellement
- Groupé = le responsable du groupe retire les dossards et les tee-shirts de l'ensemble des membres du groupe



Vous recevrez (sous 72h hors week-end et jour férié) un mail avec vos codes d'accès pour inscrire vos participants en ligne

# INSCRIPTIONS DES PARTICIPANTS DE VOTRE GROUPE

Après avoir reçu votre code d'accès par mail, vous pouvez communiquer le lien d'inscription à tous les participants de votre groupe d'entreprise ou les inscrire par vous même.

## Pour enregistrer une inscription:

Connexion au site internet :  
Cliquez sur le lien figurant dans le mail de création de votre groupe

Pour chaque participant : renseignez **l'ensemble des champs** afin que l'inscription soit valide.  
L'adresse mail doit impérativement être remplie de **façon personnelle** :  
le participant recevra une **confirmation d'inscription**.

Fin de demande de création de groupe : **lundi 25 septembre 2023**  
Vous avez ensuite **jusqu'au 29 Septembre** pour inscrire des participants ou en supprimer. Au-delà de cette date, aucun ajout ou suppression ne pourra être effectué et aucune modification ne pourra être apportée.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour les entreprises, le paiement se fera au moment du **retrait des dossards**

**OU**

Par l'intermédiaire d'un **virement** (RIB à demander à l'adresse [foulesrosesdelyonne@centrefrance.com](mailto:foulesrosesdelyonne@centrefrance.com))

**OU**

Paiement par **chèque** : libellé à l'ordre de l'Yonne Républicaine et adressé à :  
**L'Yonne Républicaine**  
**"Foulées Roses de l'Yonne"**  
**A l'attention de Mme Charline DELEBECQUE**  
**30 avenue Jean Mermoz**  
**89000 AUXERRE**

## PROCÉDURE DE REMISE DES DOSSARDS



La remise des dossards au référent des inscriptions pour son organisation se fera uniquement pour les dossiers complets

Pour les groupes ayant choisis un retrait individuel chaque participant devra se présenter avec son bon de retrait de dossard (envoyé par mail la semaine précédent la course) ainsi qu'une pièce d'identité.

**La remise des dossards et des t-shirts se fera :**

**Du mercredi 4 au vendredi 6 octobre de 9h30 à 19h** sur le stand des Foulées Roses de l'Yonne, au magasin Decathlon --

*OU*

Le **samedi 7 octobre de 10h à 18h** sur le village des Foulées Roses de l'Yonne au **parking de la Noue**

*OU*

Le **dimanche 8 octobre de 8h à 10h** sur le village des Foulées Roses de l'Yonne au **parking de la Noue**



**Remarque :** pas de possibilité de retrait groupé le dimanche, il sera uniquement possible de retirer les dossards individuels

## PROCÉDURE DE REMISE DES T-SHIRTS

La remise des tee-shirts au responsable de l'équipe ou au responsable gérant les inscriptions pour une seule et même entreprise se fera au même moment que celle des dossards.



### **ATTENTION :**

- les dossards et les tee-shirts ne seront remis qu'en un seul lot par équipe au responsable des inscriptions
- aucune remise d'épingle n'étant prévue pour les participants, **merci de bien vouloir informer vos participants de se munir d'épingles pour leur dossard** (4 épingles).



# PROGRAMME

**roses**  
**foulées**  
*de l'Yonne*

Vous venez courir avec votre entreprise ?  
Vous pouvez même en profiter en famille !

## **Samedi 7 octobre 2023 : « Parking de la Noue à Auxerre »**

De **14H à 18H**, venez partager un moment de découverte et de convivialité sur le village santé des Foulées Roses de l'Yonne. Des animations seront proposées tout au long de la journée.

## **Dimanche 8 octobre 2023 : « Parking de la Noue à Auxerre »**

Ouverture du village de **8h à 13h**

**10H00** Échauffement en musique

**10H30** Départ Foulées Roses de l'Yonne

**12H00** Remise du chèque à l'Yonne en Rose sur scène et résultats du Challenge Entreprises.



**Pour plus d'informations, consultez les sites :**



<https://www.foulesrosesdelyonne.fr/>



Foulées Roses de l'Yonne



Foulesrosesdelyonne